



Observatoire des marchés publics romand  
p.a. SIA section vaud  
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

### Analyse des procédures de passation de marchés publics

<b>Date de l'analyse :</b>	02.03.2022
<b>Titre du projet du marché</b>	Gare de Cheseaux_Mandat Pluridisciplinaire_V2
<b>Forme / genre de mise en concurrence</b>	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
<b>ID du projet</b>	233622
<b>N° de la publication SIMAP</b>	1245173
<b>Date de publication SIMAP</b>	11.02.2022
<b>Adjudicateur</b>	Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) SA
<b>Organisateur</b>	Transports publics de la région lausannoise sa, Service des Achats, à l'attention de Service des achats, Ch. du Cloisel 15, 1020 Renens, Suisse, E-mail: marchespublics@t-l.ch, www.leb.ch
<b>Inscription</b>	Sur SIMAP ou auprès de l'organisateur, pas de délai L'adjudicateur recommande aux candidats intéressés de télécharger le dossier sur le site <a href="http://www.simap.ch">www.simap.ch</a> .
<b>Visite</b>	Pas de visite prévue.
<b>Questions</b>	02.03.2022 Remarques: Seules les questions posées par écrit et en rapport avec l'objet de l'appel d'offres seront prises en considération. Les questions doivent parvenir à l'organisateur sur le site <a href="http://www.simap.ch">www.simap.ch</a> .
<b>Rendu documents</b>	29.03.2022 à 12h00 pour le bureau préimpliqué 05.04.2022 à 12h00 pour les autres soumissionnaires <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seules les offres qui parviennent complètes et dans le délai requis seront prises en considération. Le cachet postal ne fait pas foi, il appartient au soumissionnaire de tout mettre en œuvre pour respecter cette échéance de dépôt de son offre auprès l'adjudicateur.</li> <li>• Les offres sont à déposer en deux exemplaires papier, dans des classeurs types fédéral, avec séparation indexée ainsi qu'en un exemplaire numérique (USB de préférence).</li> <li>• Le colis doit porter la mention suivante : « Transports publics de la région lausannoise sa, FA-Achats, MP-LEB 2021.03.91, Cheseaux_Mandat pluridisciplinaire, NE PAS OUVRIR »</li> </ul>
<b>Rendu maquette</b>	Pas de maquette à rendre
<b>Type de procédure</b>	Procédure ouverte non soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
<b>Genre de prestations / type de mandats</b>	CPV: 71000000 - Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection, 71200000 - Services d'architecture, 71300000 - Services d'ingénierie, 71400000 - Services d'urbanisme et d'architecture paysagère, 71500000 - Services relatifs à la construction, 71600000 - Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil, 71700000 - Services de surveillance et de contrôle, 71800000 - Services de conseil en matière d'approvisionnement en eau et services de conseil en matière de déchets, 71520000 - Services de conduite des travaux, 71530000 - Services de conseil en construction, 71540000 - Services de gestion de la construction, 71310000 - Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction, 71350000 - Services scientifiques et techniques dans le domaine de l'ingénierie  Code des frais de construction (CFC): 1 - Travaux préparatoires, 10 - Relevés, études géotechniques, 14 - Adaptation des bâtiments, 19 - Honoraires, 192 - Ingénieur civil, 191 - Architecte, 196 - Architecte paysagiste, 1970 - Géomètre, 1971 - Géologue, géotechnicien, 1984 - Ingénieur en environnement  Une communauté de mandataires est envisagée.  Spécialistes engagées : Ingénieur en génie civil, Ingénieur en génie ferroviaire, Géotechnicien, Géomètre, Architecte, Urbaniste, Paysagiste, Coordinateur.
<b>Description détaillée des prestations / du projet</b>	Ce projet est une extension/agrandissement/développement de la gare de Cheseaux afin de répondre à l'augmentation de fréquentation à court et moyen terme, ainsi qu'aux objectifs de développement à l'horizon 2050. Ce projet a de nombreux impacts tels que (liste non exhaustive) : le dimensionnement des quais, l'adaptation de la géométrie des voies et des installations de sécurité, les propositions d'adaptation du pont de la Mebre, le respect des normes LHand pour l'accès aux trains (rampes, ascenseurs, mobiliers...), l'adaptation des escaliers et du passage inférieur, les travaux connexes de tiers actuels et futurs, ainsi que la coordination avec les différents partenaires internes et externes  Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA 102, 103, 108, 112 sur les prestations.

Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.

<b>Communauté de mandataires</b>	Admise. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitée à trois membres.</li> <li>• Un membre est limité à une association.</li> <li>• Le bureau pilote est spécialisé en génie civil et génie ferroviaire</li> </ul>
<b>Sous-traitance</b>	Admise. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitée à 40% de la valeur du marché.</li> <li>• Les sous-traitants sont annoncés dans l'offre.</li> <li>• Un sous-traitant d'un groupement ne peut pas être associé d'une autre association.</li> <li>• Si la part d'un sous-traitant est égale ou supérieure à 10% de la valeur du marché les attestations exigées dans le DAO sont à fournir pour le sous-traitant concerné.</li> </ul>
<b>Mandataires préimpliqués</b>	Les bureaux préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
<b>Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts</b>	Mme BERNARD Cécile : Cheffe de projet pluridisciplinaire LEB Mme CANOMERAS Elisabeth : Responsable des infrastructures LEB M. MARCHAND Benoît : Acheteur LEB Suppléants : M. MATAR Ahmad : Chef de projet pluridisciplinaire LEB Mme JUSTES Anne : Responsable du domaine des achats LEB
<b>Conditions de participation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bureau pilote est spécialisé en génie civil et génie ferroviaire ;</li> <li>• Parmi les trois (3) références exigées en pièce 3.2 « Offre qualitative », le bureau pilote présente une (1) ou plusieurs références portant sur des travaux pluridisciplinaires de développement de gare en génie civil et génie ferroviaire.</li> <li>• Engagement sur l'honneur</li> <li>• Engagement à respecter l'égalité entre femmes et hommes</li> </ul>
<b>Critères d'aptitude</b>	Voir conditions de participation
<b>Critères d'adjudication / de sélection</b>	C1 : Prix 35% (Méthode T2 et temps consacré T4) C2 : Organisation pour l'exécution du mandat 25% C3 : Qualité technique de l'offre 25% C4 : Organisation interne et développement durable 5% C5 : Référence du soumissionnaire 10% Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.
<b>Indemnités / prix :</b>	Pas d'indemnités.

**Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :**

<b>Qualités de l'appel d'offres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.</li> <li>• La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante</li> <li>• Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation du marché sont correctes. Les moyens d'appréciation des critères d'adjudication sont indiqués.</li> <li>• La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.</li> <li>• Les délais sont corrects.</li> <li>• Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes.</li> </ul>
<b>Manques de l'appel d'offres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du collège d'évaluation sont mentionnés normalement conformément à l'art. 12.3 SIA 144. Cependant le collège d'évaluation ne comprend aucun membre externe au maître de l'ouvrage. Ceci n'est pas conforme à l'art. 12.5 SIA 144 et ceci malgré le fait que le DAO indique la possibilité pour le MO de compléter le comité avec des externes spécialisés.</li> </ul>
<b>Observations de l'OMPr</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.</li> <li>• L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.</li> </ul>



**sia**  
société suisse des ingénieurs et des architectes  
coordination romande

**CRAIA**  
Conférence Romande des Associations  
d'Ingénieurs et d'Architectes